Elections Législatives du 23 Novembre 1958

(Première Circonscription)



Edouard PRIGENT

Professeur Agrégé

Ancien Adjoint au Maire de Saint-Brieuc

Conseiller Municipal

Membre du Bureau Départemental du P. C. F.

Candidat du Parti Communiste Français

ELECTRICES, ELECTEURS,

Edouard PRIGENT est bien connu dans les cantons où il va représenter notre Parti le 23 Novembre prochain.

Il est né en 1919 de parents artisans sabotiers. Boursier de l'école publique, il fit ses études aux Lycées de Saint-Brieuc et de Rennes.

Mobilisé en 1939, il participe, en particulier, aux combats sur la Loire en Juin 1940, en qualité d'élève-officier de Saint-Maixent.

Il devient professeur en 1943. En 1945, il donne son adhésion au Parti Communiste. En 1947, il est reçu à l'agrégation.

Depuis 1947, Edouard PRIGENT siège au Conseil municipal de Saint-Brieuc.

De 1950 à 1953, il a été Adjoint au Maire de Saint-Brieuc.

Edouard PRIGENT est père de quatre enfants.

Aimé des travailleurs, des petites gens qui reconnaissent en lui leur défenseur dévoué et compétent, jouissant dans les milieux intellectuels d'une grande autorité dûe à ses qualités professionnelles et à sa valeur reconnues de tous.

Nul n'est aussi digne que lui de représenter notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

En 1956, les Electeurs et Electrices des cantons compris dans cette circonscription avaient placé notre Parti en tête des forces de Gauche.

Pour manifester votre volonté de changement, placez **Edouard PRIGENT** *plus nettement encore* **en tête le 23 Novembre !**

Francis AUFFRET (remplaçant éventuel)

Maître ouvrier à l'E. D. F. - Ancien Résistant - Ancien Combattant du Front de Lorient
Conseiller Municipal de Saint-Brieuc
Membre du Comité Fédéral du Parti Communiste Français.

LE PROGRAMME

pour lequel, s'il est élu, **Edouard PRIGENT**, luttera avec le Groupe Communiste

1) **Les Ouvriers** de la circonscription de SAINT-BRIEUC sont victimes de la crise économique qui se développe. Dans de nombreuses usines importantes (CHAFFOTEAUX, CHALOS, SAMBRE-ET-MEUSE, BROSSERIE BULLIER) et dans d'autres entreprises encore, le nombre d'heures de travail a été réduit, ce qui entraîne d'importantes diminutions de salaires, donc des difficultés plus grandes pour les foyers ouvriers à l'approche de l'hiver, alors que les prix continuent à monter.

Notre région peut certes, être industrialisée, mais pour le moment c'est le chômage partiel qui se développe, avec la menace du chômage total.

Le rôle du C.E.L.I.B. a été à peu près limité à la propagande, aux discours et aux banquets. Aucune solution réelle n'a été apportée à la situation économique et sociale de notre Région.

Les cultivateurs d'ailleurs, sont directement victimes de cette situation. On note que la consommation de viande a diminué de 20 % dans les milieux ouvriers et, au même moment, les cours s'effondrent dans les foires et marchés.

Comme l'affirme notre programme national, seul le socialisme, qui est notre but final, supprimera définitivement les crises et le chômage.

Mais dès maintenant, nous nous battrons pour que les remèdes suivants soient apportés aux difficultés actuelles :

— Retour à la semaine de 40 heures dans toutes les entreprises, sans diminution de salaires.

— Création d'une assurance-chômage, au compte du gros patronat, cotisation de 2 % sur l'ensemble des salaires payés par lui, l'Etat se substituant aux artisans et aux plus petits patrons pour payer cette cotisation).

— Le relèvement du pouvoir d'achat de la classe ouvrière notamment par la suppression totale des abattements de zones, le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti de 137 fr. 30 et 139 fr. 30 à 170 fr. de l'heure, un relèvement de 20 % des allocations familiales, le remboursement à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques par la Sécurité Sociale.

Il est par ailleurs évident qu'une politique de paix et de désarmement permettrait de consacrer d'importants crédits à la reprise économique, par la mise en œuvre de nombreux travaux : logements, écoles, etc...

2) Nous lutterons pour l'application intégrale du statut de la fonction publique (statut Maurice THOREZ).

3 **Les Cultivateurs** de la Région de Saint-Brieuc, sont, dans leur ensemble, des paysans travailleurs.

Nous demandons pour eux :

Des prix rémunérateurs au départ de la ferme, grâce essentiellement, à la diminution des taxes et impôts indirects, qui font la vie chère.

— un prix différentiel pour le blé (plus élevé pour les petits producteurs que pour les gros), le prix du pain devant être calculé sur le prix moyen.

— la transformation de la ristourne de 15 % sur le matériel agricole en ristourne progressive. Elle pourrait alors atteindre 20 à 25 % pour les modestes exploitants familiaux, quitte à la supprimer pour les gros agriculteurs.

— l'airde aux C.E.T.A. (Centres d'Etudes Techniques Agricoles) et aux C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), le développement de l'enseignement agricole et ménager.

— la reprise de la proposition de loi du groupe communiste en date du 21 juin 1955 (déjà reprise le 15 novembre 1957) pour créer une assurance longue-maladie, chirurgie et maternité, au moins pour les cultivateurs dont le revenu cadastral ne dépasse pas 40.000 fr. (cadastre revisé).

4) Les marins et leurs familles nous verront reprendre les propositions déjà défendues par les parlementaires communistes :

— porter la Marine Marchande à 5 millions de tonneaux,

— la retraite à 50 ans (le gouvernement veut la porter à 60 ans !)

— réformer le Code du travail maritime (proposition Marcel HAMON) pour rendre plus stable la situation du marin, non stabilisé et faciliter son embarquement.

— doter le Crédit Maritime Mutuel de sommes telles que le marin-pêcheur puisse obtenir de cet organisme la **totalité du prix du bateau qu'il veut acheter.**

5) Pour nos artisans et petits commerçants, nous aurons trois objectifs principaux :

— une réforme des impôts, qui les soulage en faisant, enfin, payer davantage les riches et les grosses sociétés, un seul impôt direct, avec exonération totale jusqu'à 360.000 fr. par an.

— une véritable Sécurité Sociale.

— le développement de la clientèle par le relèvement du pouvoir d'achat des ouvriers, petits fonctionnaires, des paysans, des vieux travailleurs.

NOUS N'OUBLIERONS PAS ENFIN !

— l'augmentation de la retraite des vieux qui devrait être portée à un minimum de 10.000 fr. par mois.

— le développement du tourisme qui demande que les ouvriers des villes soient payés selon le coût de la vie (beaucoup de petites gens tirent quelques ressources de la location de pièce en été).

— la réduction progressive du service militaire à 18 mois, puis à un an.

— l'attribution de crédits beaucoup plus importants à l'Ecole Publique, à ses différents degrés, pour la construction et l'équipement des classes, aussi bien que pour le recrutement des maîtres.

— l'accélération du rythme de la construction de Logements à Loyers Modérés et l'octroi de plus grandes facilités aux travailleurs désirant construire eux-mêmes leur maison.

L'Argent pour faire tout cela ? Nous l'obtiendrons :

— Par la PAIX négociée en ALGÉRIE, (la guerre coûte près de 1.000 milliards par an).

— Par la REFORME DES IMPOTS (il y a plus de 1.000 milliards de fraude du côté capitaliste).

— Par une POLITIQUE DE DESARMEMENT.

— Par un RÈGLEMENT D'ENSEMBLE, acceptable pour tous, **du Problème Colonial.**

La Fédération des Côtes-du-Nord du Parti Communiste Français.

Vu : **LE CANDIDAT.**

Impr. Moderne - St-Brieuc